

Le mouvement socialiste en Roumanie

Christian Rakovsky

Source : «Avanti», n° 4140 et 4141 des 5 et 6 juin 1908, p. 4. Traduction et notes MIA.

L'histoire du mouvement socialiste en Roumanie comprend deux périodes bien distinctes. Il y a un mouvement primitif, qui a duré environ vingt ans et qui fut liquidé en 1899 par la résolution du Parti social-démocrate roumain. Un autre mouvement, plus récent, débuta en janvier 1901 et, en l'espace de trois ans d'existence, a accompli des progrès véritablement admirables.

Il me serait difficile de m'étendre dans cet article sur les causes de l'éclipse qu'a subie le socialisme en Roumanie pendant cinq ans. Qu'il suffise de dire que l'ancien mouvement, malgré ses apparences – puisqu'à un certain moment, il parvint à avoir un quotidien socialiste et à faire élire trois députés dans une chambre issue d'un régime électoral prussien – n'était pas, en vérité, un mouvement véritablement ouvrier ou socialiste.

Les éléments dominants de l'ancien Parti social-démocrate de Roumanie furent d'abord les intellectuels, puis la petite bourgeoisie, et ce n'est qu'en troisième ligne que venait l'élément ouvrier.

La faible participation de ce dernier était due, d'une part, à la tactique erronée du parti, qui recherchait avant tout un succès immédiat et électoral plutôt que socialiste, mais surtout aux conditions économiques arriérées de notre pays à cette époque.

De toute façon, le parti s'est liquidé avec le passage en masse des intellectuels dans le parti libéral. Et aujourd'hui, nous n'avons pas d'adversaires plus acharnés, plus persécuteurs et plus calomnieux que nos anciens camarades ou amis, devenus ministres, députés, préfets et enfin rédacteurs ou directeurs des journaux du parti libéral.

Le nouveau mouvement commence, comme je l'ai dit, en janvier 1901, après les fameuses journées révolutionnaires de Saint-Petersbourg. Elles réveillèrent aussi le prolétariat roumain. Une grande réunion publique en l'honneur de la mémoire des ouvriers russes morts pour la défense de la liberté fut organisée à Bucarest, et quelques jours plus tard paraissait le premier numéro de notre organe socialiste « *România Muncitoare* » (La Roumanie ouvrière), tandis que se jetaient les bases des premières organisations socialistes et syndicales. Depuis cette époque, le socialisme en Roumanie s'est développé avec une activité considérable. En août 1906, se tint à Bucarest un premier congrès réunissant environ 4 500 ouvriers organisés, avec la représentation de 35 syndicats et organisations politiques.

Vers la fin de l'année, le nombre des organisations dépassait 40 et celui des ouvriers organisés atteignait 6 000. En juin de l'année dernière, nous avons tenu notre deuxième congrès à Galatz, où 12 000 ouvriers furent représentés par 107 délégués, dont tous, à l'exception de trois ou quatre intellectuels, étaient des ouvriers.

Enfin, au début de cette année, le prolétariat conscient de Roumanie a tenu son troisième congrès à Bucarest, où fut décidée la séparation du mouvement en deux grandes organisations nationales : l'une politique, l'autre syndicale. Les progrès accomplis par notre mouvement ont imposé cette séparation, qui n'est d'ailleurs qu'une simple division du travail. En réalité, le mouvement syndical et le mouvement politique s'interpénètrent et s'entraident mutuellement. Pour sceller cette étroite union, deux membres du Comité central de l'Union socialiste siègent au sein de la Commission générale des syndicats de Roumanie, et inversement.

Nous estimons que l'avenir du socialisme en Roumanie est désormais assuré, sans crainte d'une nouvelle crise semblable à celle qui a détruit l'ancien mouvement. D'ailleurs, la résistance héroïque que notre mouvement a opposée et oppose encore aux persécutions sauvages du gouvernement actuel – dont nous parlerons plus loin – est la meilleure preuve de sa force et de sa vitalité. D'autre part, les progrès industriels accomplis par la Roumanie au cours des vingt-cinq dernières années constituent une autre garantie des triomphes du socialisme. Aujourd'hui, nous avons plus de 100 000 ouvriers employés dans la grande et la moyenne industrie. Plusieurs villes roumaines se sont transformées en véritables centres industriels, où des milliers de prolétaires n'attendent que notre parole pour s'organiser.

L'évolution économique et capitaliste est devenue particulièrement intense depuis cinq ou six ans, avec l'essor d'une nouvelle production industrielle destinée à l'exportation. Nous parlons de l'industrie pétrolière, qui fait des pas de géant. Sans compter les capitaux étrangers – allemands, anglais, français, italiens, belges et hollandais – investis dans cette industrie, nous atteignons le chiffre de 200 millions de liras. Pour sa production de pétrole, la Roumanie occupe actuellement, après les États-Unis et la Russie, la troisième place mondiale.

Un autre fait à noter est que le nouveau mouvement ouvrier est né de la lutte de classe du prolétariat. Alors que nos prédécesseurs ne trouvaient pas assez d'ouvriers pour les lire ou les écouter, nous, au contraire, ne trouvons pas assez de propagandistes pour satisfaire les besoins de la classe ouvrière, pour mener les grèves et pour assurer sa défense dans les innombrables conflits spontanés entre le travail et le capital.

La multiplication de nos syndicats s'explique par une circonstance créée par les patrons avec l'aide du gouvernement. Les libéraux, au pouvoir en 1900, rétablirent en Roumanie, pour la petite et la moyenne industrie, le système des corporations médiévales avec tout ce qu'il comportait de dégradant et de tyrannique pour les ouvriers. Ces derniers furent en outre contraints de payer des cotisations annuelles de 20 à 30 francs au profit de la classe patronale et d'une bureaucratie de déclassés qui se constitua autour des corporations. C'est sur le terrain de la lutte contre les corporations que furent créés nos premiers syndicats ouvriers. Les innombrables grèves – à Bucarest, en 1906, il y en eut 56 – ont été le premier bouillon de culture pour la propagation du microbe syndical et socialiste.

Je ne peux pas faire ici l'histoire des grèves en Roumanie, mais certaines d'entre elles, comme celle des facteurs postaux et télégraphiques à Bucarest, des ouvriers et ouvrières des manufactures de tabac ou d'allumettes dans la même ville, ou encore celle des ouvriers des docks et du port de Galați, ont marqué, par leur histoire mouvementée, de véritables événements sociaux en Roumanie.

Un autre aspect de notre mouvement, que nous tenons à faire connaître à nos camarades d'Italie, ce sont les persécutions sauvages qu'il a dû subir et subit encore aujourd'hui. Les persécutions commencèrent avec la révolte des paysans.

Une fois les libéraux arrivés au pouvoir, parallèlement au massacre des paysans, ils organisèrent la répression du mouvement ouvrier. Les anciens socialistes, devenus libéraux, furent ou sont les protagonistes les plus féroces de cette politique réactionnaire. En passant chez les libéraux, ils croyaient avoir vendu aussi le socialisme, mais quelques années plus tard, ils durent se rendre compte qu'ils n'avaient vendu qu'eux-mêmes et que le socialisme continuait à vivre, plus fort que jamais.

D'autre part, le parti libéral, dont nous avons vu la conduite lors de la révolte des paysans, pour se décharger de sa responsabilité morale et justifier en même temps ses mesures économiques, accusa les socialistes d'être les instigateurs du mouvement agraire.

En soi, il est superflu de dire qu'un tel titre ne nous offenserait nullement. Nous croyons aussi que, depuis que le socialisme a planté de profondes racines dans les villes, il aspire à la conquête des campagnes. Mais pour le moment, ce n'est pas le cas. Notre mouvement est encore trop jeune et nos forces trop absorbées par la propagande en ville pour que nous puissions faire quoi que ce soit d'utile parmi les paysans. De plus, ce ne sont pas des révoltes impuissantes que nous cherchons pour améliorer leur situation – et cela est si vrai qu'au moment même où les libéraux lançaient un manifeste pour proclamer une guerre « trois fois sainte » contre les paysans, les socialistes publiaient un manifeste avertissant les paysans que le seul résultat de la révolte serait le massacre et leur arrestation en masse, et que leur salut résidait uniquement dans la lutte politique et la conquête du suffrage universel.

Mais tout cela importait peu aux libéraux. Ils avaient besoin d'instigateurs, et les socialistes étaient là, sous leur main, tout désignés pour ce rôle.

Les autorités commencèrent par confisquer notre journal. La loi roumaine interdit toute confiscation non autorisée par un jugement préalable, mais les autorités contournèrent la loi par un procédé des plus simples : elles retinrent toute notre correspondance à la poste et interdirent à tous les vendeurs de distribuer notre journal. Et comme nous n'étions pas assez riches pour organiser notre propre service postal, et que, d'ailleurs, la plupart d'entre nous étaient déjà en prison ou dans les casernes, notre journal, pendant un mois et demi, n'eut pour lecteurs que ses rédacteurs, et finalement son tirage chuta de cinq mille à trois mille exemplaires.

Mais ce n'était encore rien. Dès le premier jour de leur arrivée au pouvoir, les libéraux ordonnèrent l'arrestation en masse des militants et des ouvriers. Je ne peux pas décrire tous les actes arbitraires commis par le gouvernement libéral contre nous. Il n'y eut pas une seule ville où existaient nos organisations où des dizaines et des centaines d'ouvriers ne furent arrêtés ou rappelés sous les drapeaux. À Bucarest, plus de cent ouvriers du Syndicat des cheminots subirent ce sort. Il en fut de même parmi les syndicats des cheminots à Pașcani, où, en outre, la brutalité de la police, sous les ordres d'un officier, infligea à huit camarades des tortures que même la barbarie russe ne connaît plus.

Le même sort frappa les membres des syndicats à Ploiești, à Constanța et ailleurs.

Bien que rien ne fût découvert à charge des militants, certains d'entre eux furent maintenus jusqu'à six mois en détention préventive, et le tribunal dut ensuite les relâcher ou les condamner à des amendes de 25 francs pour masquer l'arbitraire de leur emprisonnement.

Plus tard vint la série des provocations. Une ville restera particulièrement célèbre dans l'histoire de notre mouvement : Galatz, le principal port danubien et un important centre industriel. Possédant une organisation très solide, avec 18 syndicats et 4 000 ouvriers, le gouvernement y dirigea spécialement ses persécutions. Vers la mi-juin, le préfet, un certain Athanasiu, ancien socialiste et délégué au Congrès socialiste international de Londres, ordonna la dévastation des syndicats par la force armée. Registres, bibliothèque, drapeaux, argent, tout fut confisqué. L'argent que les syndicats avaient déposé dans des banques privées fut saisi. Une soixantaine de militants ouvriers furent jetés en prison pour rébellion, les sièges des syndicats fermés, et en même temps fut affichée dans les rues une ordonnance interdisant non seulement les réunions, mais aussi la circulation des ouvriers dans certains quartiers de la ville. Les journaux illustrés de l'époque publièrent des images représentant une réunion d'ouvriers qui, faute d'autres lieux autorisés, durent se rassembler sur un lac en dehors de la ville. La police, qui ne s'attendait pas à cette ruse, dut rester sur la rive et regarder comment les orateurs, complètement nus, haranguaient au milieu de cette étrange assemblée de baigneurs.

Face aux provocations du gouvernement, les ouvriers de Galatz répondirent par une grève générale. Toute la vie industrielle et l'activité du port s'arrêtèrent immédiatement. Confronté à cette attitude digne, le préfet, qui s'attendait à une victoire facile, dut céder en partie. Les arrêtés furent libérés, et nous pûmes tenir notre deuxième Congrès à Galatz, dans l'un des locaux fermés par la police. Cependant, le préfet ne retira pas sa fameuse ordonnance, et peu après le Congrès, le local fut de nouveau fermé. Depuis lors, les ouvriers de Galatz luttent avec une énergie et un courage dignes d'éloges pour reconquérir leurs droits. Il y a quelques mois, après avoir tenté de pénétrer dans leur local, certains d'entre eux furent arrêtés pour rébellion et traduits en justice. Mais, à la grande surprise de nos gouvernants, la magistrature les libéra, bien qu'ils restent emprisonnés, car le procureur général fit appel de la décision du tribunal de première instance.

Une autre mesure arbitraire du gouvernement libéral visait à étouffer le mouvement ouvrier en masse. D'abord, les ouvriers de nationalité étrangère, notamment austro-hongrois, furent expulsés. Ensuite, le gouvernement s'en prit aux Roumains d'origine juive, privés de droits politiques en Roumanie. Puis vint le tour des citoyens arméniens qui, malgré la loi roumaine interdisant formellement l'exil, furent arbitrairement chassés de leur pays. Parmi ces expulsés se trouvait le soussigné, que la nation roumaine honore depuis un an de sa haine impuissante.

Un procès militaire fut d'abord organisé contre moi, car, alors que j'étais sous les drapeaux en tant que réserviste, « *L'Humanité* » de Paris publia [une lettre](#) privée où je racontais à un ami les atrocités commises lors de la répression de la révolte. Ce procès se termina par ma mise en réforme, décision prononcée par un Conseil disciplinaire au lieu du Conseil de guerre que je réclamais et qui était pourtant la procédure légale. Mes supérieurs refusèrent le Conseil de guerre, où j'aurais pu prouver mes affirmations, préférant le huis clos du Conseil disciplinaire, qui ne pouvait infliger que la réforme mais évitait la publicité qu'ils redoutaient par-dessus tout.

Plus tard, lorsque je me rendis au [Congrès de Stuttgart](#), le gouvernement m'interdit par décret de revenir dans mon propre pays. C'était une réponse à la déclaration du Congrès qui stigmatisait le gouvernement roumain pour le massacre des paysans et l'écrasement du mouvement ouvrier.

Ce qui est particulièrement curieux, c'est qu'au moment de mon expulsion, je faisais partie d'un corps d'élus – le Conseil général du département de Constanza – et j'y restais jusqu'en octobre, lorsque le gouvernement dissolut le Conseil. Aujourd'hui encore, je figure sur les listes électorales de ma localité.

En agissant ainsi, en me déclarant expulsé après mon départ pour l'étranger, le gouvernement roumain s'est au moins épargné la honte de m'expulser de nuit et en secret, comme cela s'est produit pour tant de ses camarades.

Les autorités autrichiennes, hongroises et bulgares ayant refusé d'accueillir sur leur territoire des ressortissants roumains expulsés, notre gouvernement fut contraint de recourir à la contrebande. Un cas particulièrement frappant est celui des frères Hoppe, nos camarades, dont les parents d'origine tchèque étaient venus en Roumanie en 1850. Eux-mêmes, nés en Roumanie, y avaient fait leur service militaire et s'étaient complètement assimilés. Expulsés de nuit et débarqués en territoire autrichien, ils se rendirent à Suceava pour exposer leur cas aux autorités autrichiennes. Celles-ci, indignées par la procédure de notre gouvernement, renvoyèrent les frères Hoppe en Roumanie. Le commissaire frontalier, qui avait orchestré leur expulsion la nuit précédente, alla jusqu'à accuser les deux ouvriers d'avoir franchi la frontière volontairement. Vingt-quatre heures plus tard, les Hoppe étaient de nouveau expulsés.

Ces faits, comme les expulsions en général, furent évoqués par notre camarade autrichien, le député Lebigor, lors de la séance du parlement autrichien du 15 février dernier.

Pour en revenir à mon cas, je dois ajouter que la loi ne me fournit aucun moyen de contester devant les tribunaux le décret du Conseil des ministres. La seule issue serait de retourner dans le pays et de me laisser arrêter pour violation de la loi sur les étrangers, afin de prouver ensuite en justice l'illégalité de la mesure qui me frappe. C'est ce que je ferai, mais le résultat de mon action est déjà connu d'avance.

À cet égard, nos amis ont eu la chance de s'emparer d'une circulaire confidentielle et de la publier. Son contenu est un ordre donné aux autorités du territoire où je serais arrêté de me traduire non pas devant les tribunaux pour violation de la loi sur les étrangers, mais de m'envoyer « sous bonne escorte » au préfet de Constanza, qui a déjà reçu des instructions spéciales me concernant, consistant en une nouvelle ordonnance d'expulsion. Le gouvernement veut ainsi éviter que son acte ne soit discuté devant la justice roumaine.

Il craint que cette justice, peu réputée pour son indépendance, ne me donne raison. J'ai eu une dernière preuve de cette peur ici, à Rome. Ayant appris que le maire de mon pays m'avait rayé des listes électorales, je voulus faire recours en justice contre cette mesure arbitraire. Pour cela, je devais envoyer une autorisation régulière à un avocat du pays. Mais la Légation roumaine à Rome a catégoriquement refusé d'authentifier ma signature. Le secrétaire de cette Légation, conformément aux ordres reçus du gouvernement, m'a refusé tout service. Je leur ai montré mon passeport, que je n'ai pas voulu leur confier, sachant que je ne le récupérerai pas. Mon gouvernement serait ravi de supprimer le dernier témoignage légal de ma nationalité roumaine.

Le ministre plénipotentiaire, intervenu pendant cette discussion, m'a déclaré avec courtoisie qu'il ne pouvait authentifier ma signature qu'au risque de perdre son poste. Mais le jeu n'en vaut pas la chandelle, ajouta en français et avec une profonde philosophie son secrétaire.

Voilà donc la politique d'étranglement juridique. Pour justifier à l'avance les arbitrages futurs qu'il me réserve, le gouvernement ne manque aucune occasion de charger mes pauvres épaules de tous les maux qui frappent notre pays. De plus, début février, quatre ministres, dont un ancien socialiste, ont lancé une attaque en règle contre moi lors de deux séances consécutives du Sénat roumain.

Voilà l'histoire, très sommaire, de nos luttes en Roumanie. Nous avons résisté et nous résisterons encore à toutes les persécutions et attaques de la réaction roumaine, représentée par les deux partis dits libéral et conservateur. Sous le feu croisé de leurs ennemis, nos organisations se multiplient et se renforcent. Nous perfectionnons nos armes de lutte. Outre le journal hebdomadaire, nous avons désormais une grande revue mensuelle, « *Viitorul Social* » (L'Avenir Social), dont le 7^e numéro est déjà sous presse.

Le prolétariat roumain ne faiblira pas dans l'accomplissement de son devoir. Il ne s'est pas arrêté et ne s'arrêtera devant aucun sacrifice pour se montrer digne de la confiance de la grande Internationale.

Docteur C. Racovsky